

Distribution de : CHAMPAGNAC

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE LACHAMP-RIBENNES

Mende, le lundi 4 mars 2024

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire										
		Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie					Physico-chimie					
					Bact. coliformes n/(100mL)	Esché-richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro-coques n/(100mL)	Conduc-tivité µS/cm	Amo-nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi-dité NFU
RESERVOIR DE CHAMPAGNAC SORTIE RESERVOIR	26/02/2024 LDA48	<0,03	7,3	9,2	0	7	>300	>300	33	626	<0,01	<0,01	12	33	6,7
CHAMPAGNAC HABITATION PARTICULIERE	26/02/2024 LDA48	<0,03	7,4	6,8	14	0	83	60	0	744	<0,01				<0,2
Limites de qualité en gras	maximum		9		0	0			0	1100		0,1	50		1
<i>Références de qualité en italiques</i>	minimum		6,5							200					

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en restriction d'usage permanente

Conclusions

Résultats non conformes aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés. Il faut noter la présence excessive de germes revivifiants, de bactéries coliformes et de turbidité.

Interprétations

Ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et pour les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie.

La présence de bactéries revivifiants et de bactéries coliformes est un signe de dégradation globale de la qualité de l'eau dans le réseau, intervenue lors du stockage ou dans l'eau brute.

La turbidité excessive peut induire une présence accrue de micro-organismes pathogènes. Elle peut également générer des saveurs et des odeurs désagréables.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.